



HAL
open science

**Les élections régionales 2004 en Normandie :
permanences et évolution des comportements politiques
locaux**

Céline Colange

► **To cite this version:**

Céline Colange. Les élections régionales 2004 en Normandie : permanences et évolution des comportements politiques locaux. *Études normandes*, 2004, 53 (3), pp.35 - 41. 10.3406/etnor.2004.1553 . hal-04619986

HAL Id: hal-04619986

<https://hal.science/hal-04619986v1>

Submitted on 21 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Les élections régionales 2004 en Normandie : permanences et évolution des comportements politiques locaux

Céline Colange

Citer ce document / Cite this document :

Colange Céline. Les élections régionales 2004 en Normandie : permanences et évolution des comportements politiques locaux. In: Études Normandes, 53e année, n°3, 2004. Villes et campagnes en mouvement. pp. 35-41;

doi : <https://doi.org/10.3406/etnor.2004.1553>;

https://www.persee.fr/doc/etnor_0014-2158_2004_num_53_3_1553;

Fichier pdf généré le 17/01/2024

Les élections régionales 2004 en Normandie : permanences et évolution des comportements politiques locaux

*Céline Colange**

Au lendemain du second tour des élections régionales, les quotidiens, régionaux et nationaux, ont amplement diffusé la carte inédite de la France « rose » (seules l'Alsace et la Corse sont restées à droite). Pourtant, dans une précédente étude que nous avons réalisée¹, les cartes des résultats nationaux par cantons révélaient que le nouveau mode de scrutin semi-majoritaire n'avait pas permis d'effacer complètement les systèmes socio-politiques locaux. La cartographie à grande échelle met en évidence les permanences et les mutations des comportements électoraux. A travers l'exemple des deux « Normandie », dont l'idée de réunification a refait surface de plus en plus intensément dans les derniers mois de la campagne, tentons d'analyser la complexité de ce vote dont l'enjeu dépasse le seul cadre régional.

La résistance difficile de la droite

Au niveau cantonal, la carte du rapport de force entre la droite et la gauche (extrême droite exclue) au second tour des élections régionales dans les deux « circonscriptions » normandes n'est pas uniformément rose (carte 1). Elle fait apparaître au contraire

des disparités régionales et intra-régionales profondément marquées. En Haute-Normandie, la victoire de la gauche était attendue car la droite était divisée. La liste d'union de la gauche, constituée dès le premier tour par le président de région sortant, le socialiste Alain Le Vern, est arrivée en tête, en Seine-Maritime, dans tous les cantons sauf deux : Bois-Guillaume, canton situé sur les plateaux nord de l'agglomération rouennaise, aisé sur le plan socio-économique et votant traditionnellement à droite quel que soit le type de scrutin ; Criquetot l'Esneval, dont Charles Revet, sénateur et président U.M.P. du Conseil général sortant est l'élu. Même dans son fief havrais, Antoine Rufenacht qui conduisait la liste d'union U.M.P./U.D.F. est largement devancé par son principal adversaire. La présence d'un candidat du Front National en position d'arbitre ne semble pas avoir joué un rôle décisif dans ces terres en reconversion même si le parti de Jean-Marie Le Pen y obtient habituellement de bons résultats. Les électeurs ont souhaité avant tout sanctionner par les urnes la politique du gouvernement Raffarin en lui donnant un sévère avertissement. Le discours d'Antoine Rufenacht explique probablement en partie cet échec. En effet, au soir du premier tour, le député-maire du Havre réaffirmait auprès des médias son refus catégorique de fusionner sa liste avec celle de l'U.D.F. Hervé Morin, évoquant la légitimité du candidat ayant rassemblé le plus grand nombre de suffrages, avant de se plier finalement aux consignes nationales. Certains électeurs de droite, ainsi que de nombreux « indécis » n'ont

* Laboratoire MTG, Université de Rouen

normandes

sans doute pas été convaincus par cette fusion qui s'est opérée dans la douleur.

Dans l'Eure, la droite devance la gauche dans seulement dix cantons : Beuzeville, Cormeilles, Thiberville, Broglie, Beaumesnil, Rugles, Verneuil-sur-Avre, Damville, Nonancourt et Pacy-sur-Eure. Ces cantons ruraux sont situés d'une part à la frontière avec le Calvados et l'Orne à l'ouest, d'autre part aux confins de l'Eure-et-Loir au sud. C'est également dans ces cantons, correspondant à quelques unités près à sa circonscription, que le leader régional de l'U.D.F., ardent défenseur du thème de la réunification, avait réalisé ses meilleurs scores lors du premier tour. Il semble que dans ces zones de contact, les électeurs ne soient pas restés insensibles à cet enjeu replacé à nouveau au centre des débats, en raison de leur proximité géographique avec la Basse-Normandie et des intérêts qu'ils pourraient tirer d'une éventuelle réunification

En Basse-Normandie, la carte traduit une répartition des votes selon le clivage urbain/rural. La droite et la gauche étaient relativement proches en termes quantitatifs (297 291 voix pour la liste de gauche emmenée par Philippe Duron contre 257 297 voix pour celle de René Garrec). La droite domine dans l'ensemble du département de l'Orne, sur la Côte fleurie et le sud de la Manche. Ici, ce sont les villes et leur agglomération proche (dans lesquelles les électeurs sont les plus nombreux) qui ont contribué à faire basculer la région à gauche (à Caen et à Cherbourg notamment). Philippe Duron a également bénéficié d'un bon report des voix de la liste P.R.G./Verts qui

totalisait 8,37 % des voix au premier tour. A première vue, l'absence d'accord entre l'U.M.P. et l'U.D.F. au second tour ne semble pas avoir pénalisé la droite puisque celle-ci a progressé de deux points si on se réfère aux scores de René Garrec et de Philippe Augier qui étaient respectivement de 28,74 % et 9,26 %. Toutefois si on cumule à ces données le vote pour le candidat C.P.N.T., le total droite au premier tour atteignait les 43,24 %. Une partie de l'électorat chasseurs s'est sans doute tournée vers la liste du Front National ou vers l'abstention.

Enfin, on constate que lors de ce scrutin, la gauche a progressé dans les espaces périurbains qui avaient fait défaut à Lionel Jospin en 2002. Ces progrès de la gauche sont davantage perceptibles en Haute-Normandie car la vague rose n'a pas pénétré les bocages de l'Orne et le sud de la Manche, traditionnellement ancrés à droite. L'hypothèse d'un désalignement électoral évoqué par les politistes (P. Martin, 2000) n'est pas simple à mettre en évidence car malgré les alternances politiques successives, la carte électorale reflète les mêmes permanences. Toutefois, cette stabilité apparente masque les mutations qui s'opèrent en milieu urbain, celles-ci étant à la base du développement des nouveaux partis, de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant par les écologistes et les souverainistes.

L'U.M.P. laisse peu de place pour l'U.D.F.

En Haute et en Basse-Normandie, comme dans quatorze autres régions de

la métropole, l'U.M.P. et l'U.D.F. présentaient chacun leur propre liste au premier tour de ce scrutin régional. Dans ces régions où la droite était soumise à des primaires, le rapport de force est surprenant puisque l'U.D.F. ne parvient à devancer l'U.M.P. dans aucune des deux régions (carte 2). Seul Hervé Morin, député-maire d'Épaignes, bien implanté localement dans la troisième circonscription de l'Eure, est en tête dans son département, même si toute la partie est lui échappe. Les effets de ces primaires à droite sont nettement visibles en Seine-Maritime où la chef de file départemental du parti centriste, la sénatrice Annick Bocandé, soutenait publiquement la candidature d'A. Rufenacht qui a devancé la liste d'H. Morin dans tous les cantons. Ce dernier a dû faire face à un déficit de notoriété dans le département voisin. La défaite de l'U.D.F. représente également un échec pour le maire de Rouen Pierre Albertini qui s'était engagé personnellement dans la bataille, même s'il ne figurait pas en position d'éligible sur la liste (seuls 12,72 % de ses concitoyens l'ont suivi dans son choix).

Dans les trois départements de la Basse-Normandie, l'U.M.P. arrive partout devant l'U.D.F. à l'exception du canton de Trouville-sur-Mer. Même dans son fief situé dans l'est du département du Calvados, Philippe Augier ne parvient jamais à distancer René Garrec, obtenant une moyenne régionale de 9,26 %, insuffisante pour se maintenir au deuxième tour.

Dans un communiqué de presse, le patron de l'U.D.F., François Bayrou déclarait que les primaires avaient permis à la droite de limiter son recul ou

de progresser tandis que dans les régions où l'U.D.F. et l'U.M.P. avaient constitué des listes communes, la droite avait enregistré des pertes plus importantes. Le calcul de l'évolution de la droite parlementaire (cumul des voix R.P.R. - U.M.P./U.D.F./divers droite) entre 1998 et 2004 au niveau national par région confirme en partie cette hypothèse. On observe néanmoins des disparités régionales, notamment en Normandie (+ 2.2 points en Haute-Normandie contre - 3.2 % en Basse-Normandie). L'évolution du vote pour l'U.D.F. seul est plus difficile à étudier. Il nous semble peu judicieux de comparer les résultats de 2004 avec ceux des législatives de 2002 puisque sur 31 circonscriptions électorales en Normandie, l'U.D.F. présentait des candidats dans seulement neuf d'entre elles, ceux-ci étant presque toujours les représentants uniques de la droite parlementaire. De même, il ne serait pas juste de mesurer son évolution par rapport aux élections présidentielles en raison de l'enjeu national que représente ce scrutin et de « l'effet personnalité » des différents candidats qui influent indirectement sur le choix des électeurs.

L'enracinement de l'extrême-droite dans les espaces ruraux

Autre fait marquant de ce scrutin régional, les résultats de l'extrême-droite. La mise en application du nouveau mode de scrutin semi-majoritaire à deux tours a eu des conséquences non négligeables pour les partis de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret au sein des deux assemblées territoriales de Normandie. Bien qu'elle

normandes

augmente son score en nombre de voix et en pourcentage des suffrages exprimés en Basse-Normandie par rapport à 1998, l'extrême droite conserve le même nombre d'élus. En revanche, en Haute-Normandie, où elle perd un peu moins de 2 % de ses suffrages, elle voit le nombre de ses conseillers réduit de moitié. Le Front National est désormais le seul représentant de l'extrême droite dans les conseils régionaux, le M.N.R. qui comptait auparavant huit élus en Haute-Normandie (dont sept élus appartenant au groupe Entente Nationale Identitaire, mouvance issue du parti de Bruno Mégret) a été éliminé dès le premier tour, sans atteindre la barre des 5 % des exprimés lui permettant de trouver un accord avec le Front National.

Autrefois, lorsque le candidat d'extrême droite se retrouvait en position de triangulaire, une partie de son électorat se reportait au second tour sur la liste ou le candidat de droite pour faire barrage à la gauche. Ce n'est désormais plus le cas puisque le Front National se maintient systématiquement lorsqu'il atteint le seuil réglementaire pour pouvoir être présent.

La carte de l'évolution de l'extrême droite entre le second tour et les précédentes élections en 1998 (carte 3) montre que le Front National recule dans les cantons où la gauche progresse le plus, notamment dans les cantons urbains (Rouen, Le Havre, Dieppe, Evreux, Caen, Cherbourg). De même, l'évolution de la géographie des votes en faveur du Front National observée en 2002 se poursuit en 2004. Il continue sa diffusion dans des territoires qui lui

étaient réticents pendant de longues années. C'est le cas par exemple du département de l'Orne. Le Front National pénètre désormais dans les zones rurales et les périphéries excentrées des grandes agglomérations, particulièrement en Basse-Normandie et dans une moindre mesure, dans le Pays de Bray et le Pays de Caux.

La diffusion du vote Front National des « banlieues chaudes » de la première couronne vers les « confins froids » périurbains n'est pas due seulement à la contagion des idées mais à la migration des habitants de cette première couronne (ceux qui déclarent vivre avec un sentiment d'insécurité) vers les couronnes périurbaines plus éloignées (théorie de la self-reproduction ou de l'électeur-habitant-stratège). C'est dans cette logique que le géographe J. Lévy (2003) tente d'expliquer la « territorialisation périurbaine » des comportements politiques parmi lesquels la montée du vote protestataire. Selon lui, cette « territorialisation » ne repose pas sur un déterminisme de lieu ou sur un entraînement de la majorité locale vers la minorité. Elle résulte de la dépendance entre la socialisation politique d'un individu et celle associée au contexte socio-économique (territoire) dans lequel il choisit de vivre donc de voter. La néo-territorialisation des votes s'expliquerait par l'augmentation des ségrégations socio-spatiales, en particulier en ce qui concerne le vote d'extrême droite. Cette hypothèse renvoie à l'effet de halo (P. Perrineau, 1997) qui est positif pour le Front National dans la périphérie immédiate des espaces perçus comme dangereux ou en crise. La crise de

l'emploi dans le secteur industriel, ces dernières années en Basse-Normandie et les difficultés de reconversion qui y sont associées (fermeture des usines Moulinex, S.A.G.E.M.,...) expliquent en partie les progrès de l'extrême droite dans cette région (+ 2.8 %).

Par ailleurs, on observe que l'extrême-droite tend à stagner ou à reculer légèrement dans des espaces où elle obtenait de bons résultats, principalement dans le Vexin normand et le sud-est de l'Eure (excepté les cantons d'Etrépagne, de Pacy-sur-Eure et de Breteuil-sur-Iton qui lui restent fidèles). Dans ces cantons proches de la première couronne parisienne, le vote frontiste ne serait plus seulement un vote protestataire. Il correspondrait maintenant à un vote d'adhésion d'anciens électeurs de droite qui se sont radicalisés parce qu'ils ne se reconnaissent plus dans les programmes de l'U.M.P. ou de l'U.D.F.

De même, en Basse-Normandie, on constate que les cantons où l'extrême droite progresse le plus correspondent, pour une majorité, à ceux où la liste C.P.N.T. et / ou la liste U.D.F. avaient réalisé un score honorable au premier tour. Cela signifierait que lorsqu'elle est en force d'opposition crédible au sein même de la majorité, l'U.D.F. pourrait empiéter sur l'électorat du Front National.

Les élections régionales de mars dernier ont porté la gauche à la tête des deux régions normandes. Toutefois, les cartes nous offrent deux portraits nuancés. La gauche s'impose en Haute-Normandie mais en Basse-Normandie la

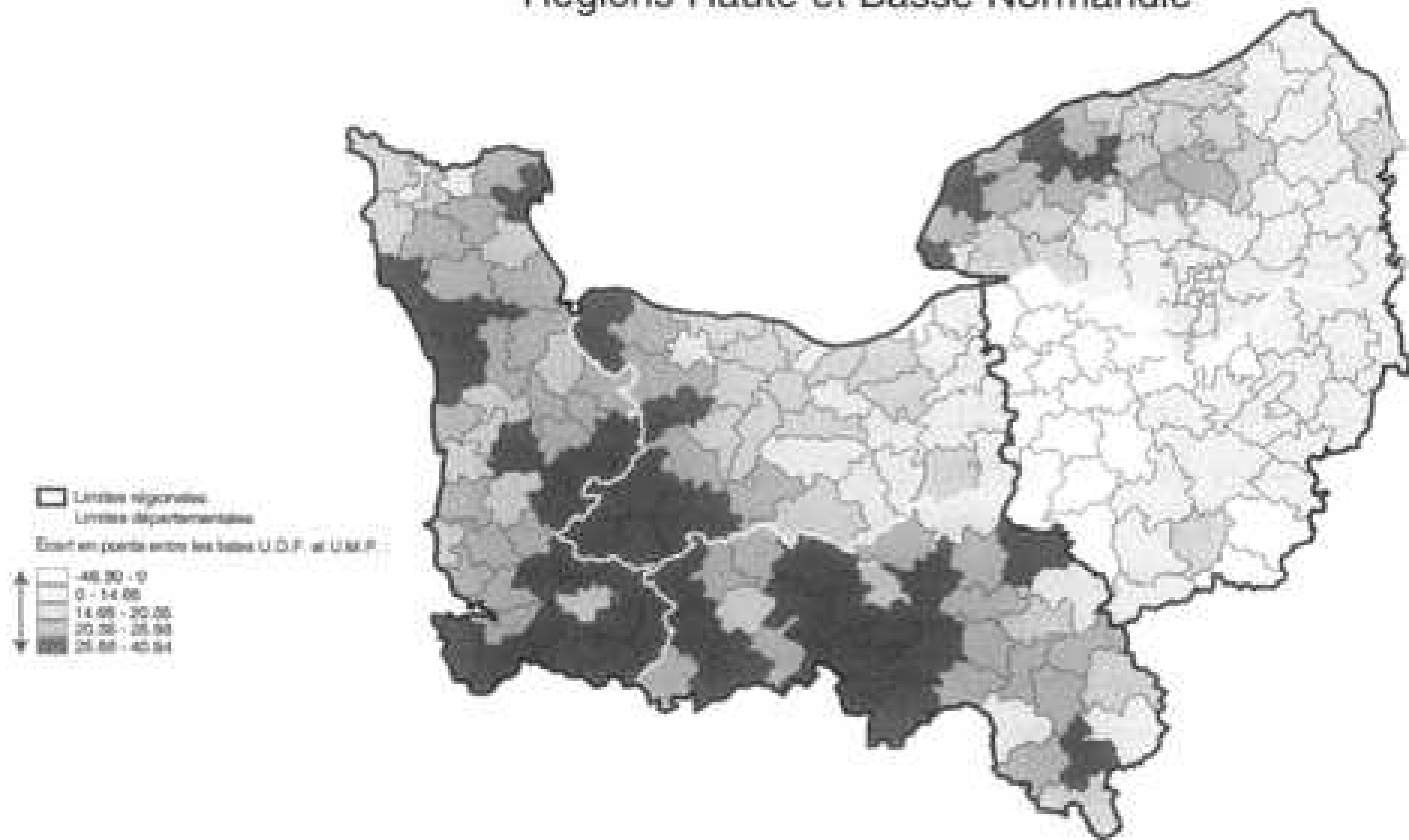
vague rose se limite aux zones urbaines. Cette victoire de la gauche s'explique notamment par l'union de ses forces, la division de la droite et l'ancrage du Front National. De même la hausse de la participation semble avoir profité davantage à la gauche. Malgré l'enjeu local, ce scrutin, marqué par la défaite du gouvernement qui avait envoyé sur la ligne de front ses principaux ministres, revêt un caractère national, s'inscrivant dans la logique des élections intermédiaires (J.-L. Parodi, 1983). Cette géographie des votes ne signifie pas que les électeurs s'intéressent davantage aux questions et aux enjeux régionaux même si, au fil du temps le rôle de la région est mieux perçu par les citoyens. La situation est comparable à celle de 1992 où les électeurs avaient profité de ces élections locales pour sanctionner la politique impopulaire du gouvernement Cresson.

Bibliographie :

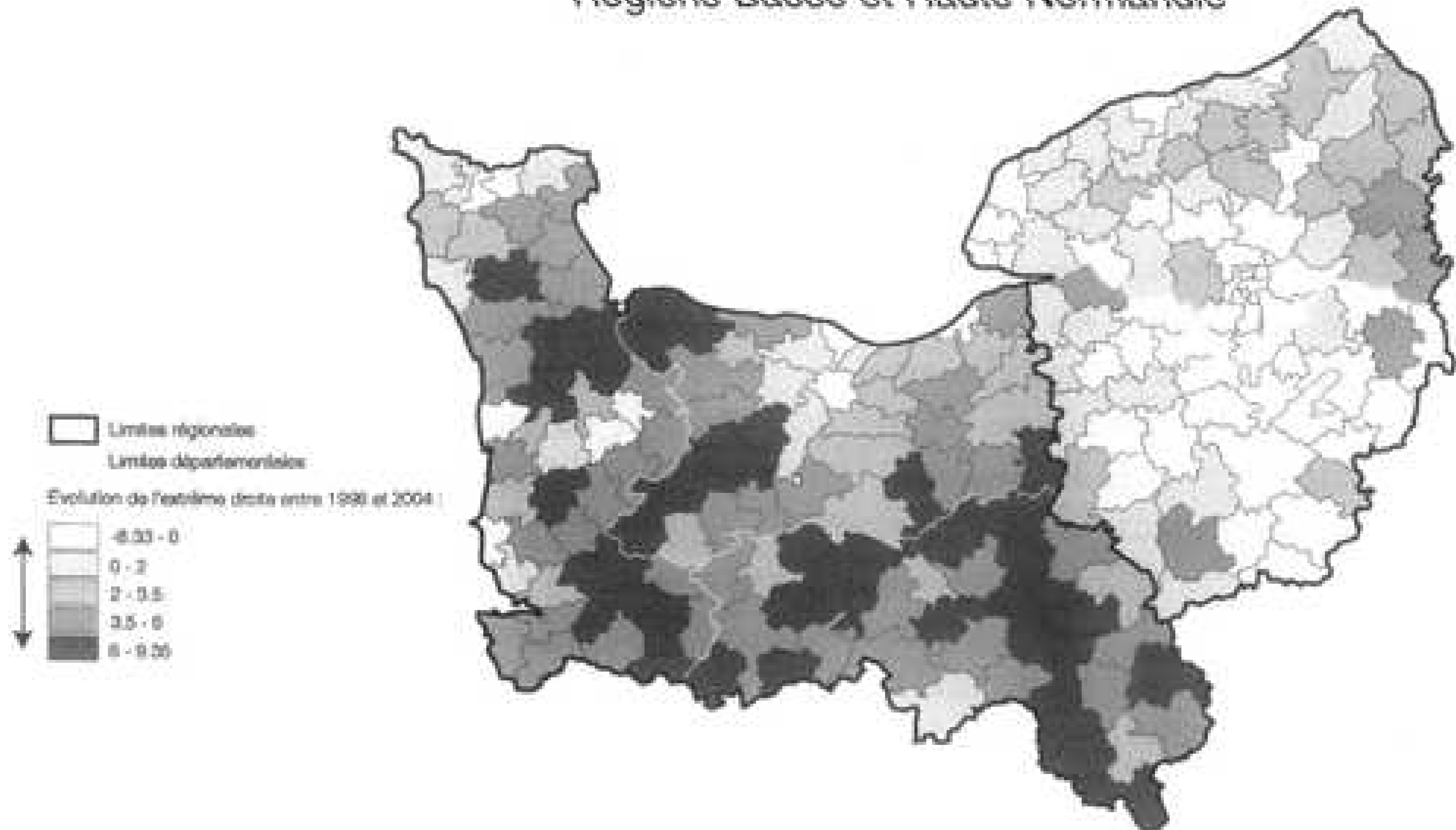
- Michel Bussi, Céline Colange, Jérôme Fourquet, Jean-Paul Gosset, « Elections régionales 2004, second tour : Plongée socio-électorale sous la vague rose », revue électronique *Cybergéo*, rubrique Points Chauds / Débats, 2004.
- Michel Bussi, Céline Colange, Jean-Paul Gosset, « Régionales 2004 : Toutes à gauche », *Normandie Magazine*, 2004.
- Jacques Lévy, « Périurbain : le choix n'est pas neutre », in revue *Pouvoirs Locaux*, 2003, p. 35 à 42.
- Pierre Martin, (2000), « Comprendre les évolutions électorales : la théorie des réalignements revisitée », Paris, Presses de la FNSP, 2000.

normandes

Régionales 2004 - Premier tour Ecart entre l'U.M.P. et l'U.D.F. (en pourcentage des suffrages exprimés) Régions Haute et Basse Normandie



Régionales 2004 - Second tour Evolution de l'extrême droite : 1998 - 2004 (en pourcentage des suffrages exprimés) Régions Basse et Haute Normandie

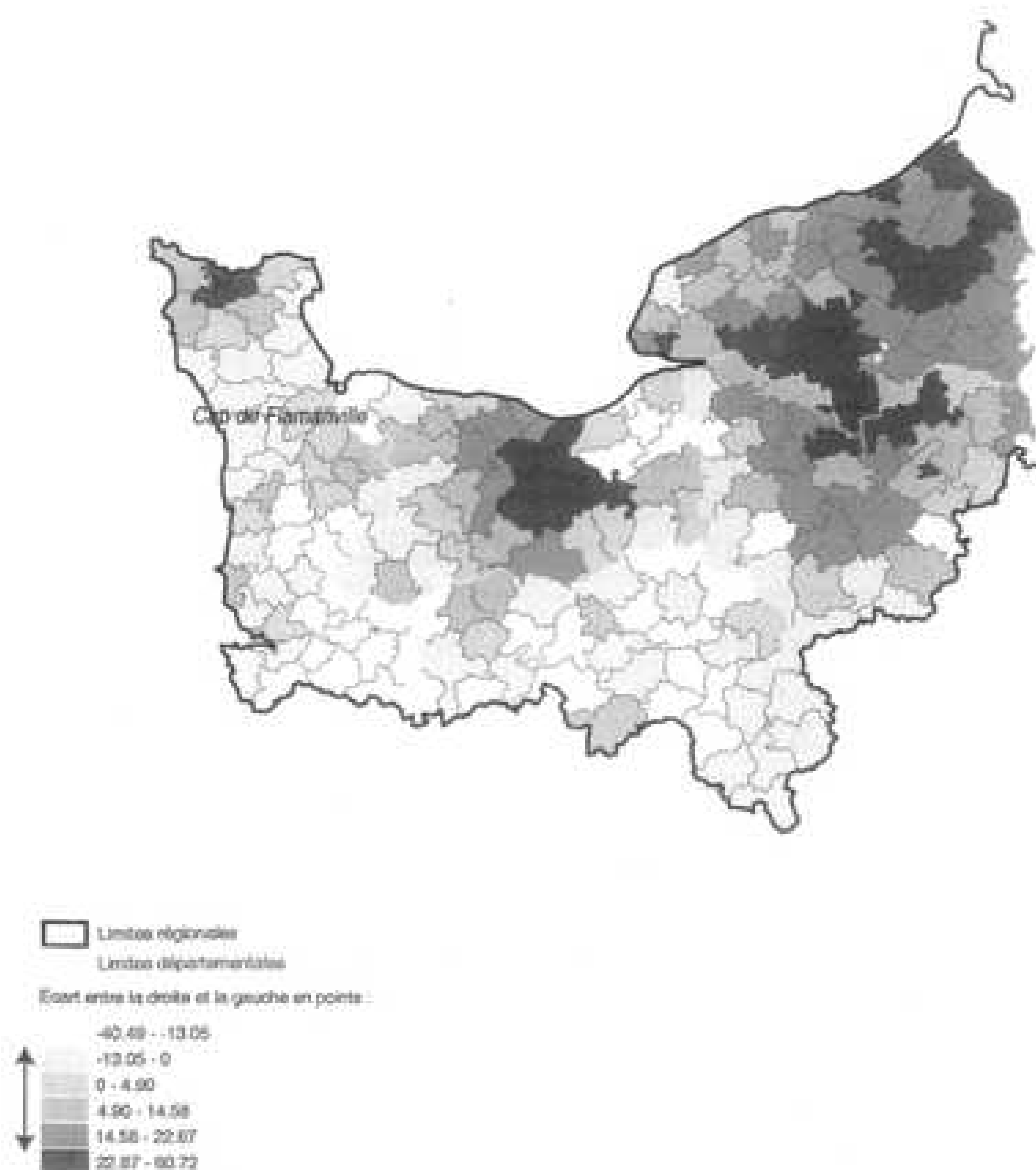


Source : Données du Ministère de l'Intérieur.
Conception, réalisation : Céline Colange et Jean-Paul Gosset.
Laboratoire M.T.G. - Université de Rouen

- Jean-Louis Parodi, (1983), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue Politique et Parlementaire*, p.43 à 70.

- Pascal Perrineau, « *Le symptôme Le Pen : Radiographie des électeurs du Front National* », Fayard, 1997.

Régionales 2004 - Second Tour
Ecart entre la droite et la gauche
(en pourcentage des suffrages exprimés)
Régions Basse et Haute Normandie



Source : Données du Ministère de l'Intérieur.
Conception, réalisation : Céline Colange et Jean-Paul Gosset.
Laboratoire M.T.G. - Université de Rouen